



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E168596

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2024

ÉDITÉ LE 13/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 03/02/2023  
5 000

Raison sociale : MOREIRA-PETIT

25 B RUE CAMILLE GIRAULT  
86180 BUXEROLLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC POITIERS 829 429 752

Siret : 829 429 752 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5409717

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301937971

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301937971

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 49 01 98 08

Portable : 0607150053

Fax :

Site Internet :

E-mail : moreira-petit@orange.fr

Responsabilité légale :

MOREIRA DA SILVA FRÉDÉRIC GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 06/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.